“Tu vas voir ce que je vais te faire” : Jawad Bendaoud aurait menacé de mort une survivante du 13-Novembre

08/12/2018 à 0h23

Une enquête est ouverte après un incident qui aurait opposé **Jawad Bendaoud et une victime des attentats du 13 novembre 2015**, à la sortie de l’audience mercredi au procès du logeur de deux jihadistes.

Quelques minutes après la fin de l’audience, Sarah Z., qui venait de témoigner, est revenue, paniquée et en larmes, devant la salle, avant d’être prise en charge par une psychologue. Selon son avocate, Corinne Herrmann, elle venait de subir **des “menaces de mort” de la part de Jawad Bendaoud,** jugé en appel depuis le 21 novembre pour avoir logé deux jihadistes des attaques du 13 novembre 2015. Mais celui-ci nie catégoriquement avoir proféré des menaces contre la jeune femme.

Le parquet général, qui a été saisi de l’incident, l’a transmis au parquet de Paris pour ouverture d’enquête. Sarah Z. a déposé plainte pour **violences sur partie civile “à cause de sa déposition devant une juridiction nationale”,** a indiqué le cabinet Seban, dont fait partie Me Herrmann. Jawad Bendaoud lui aurait dit : “T’inquiète pas, je vais te retrouver. (…) Si je suis condamné, tu vas voir ce que je vais te faire”.

(…) Sud Ouest